

**Zeitschrift:** Monuments vaudois. Hors-série  
**Herausgeber:** Association Edimento - pour le patrimoine  
**Band:** 1 (2013)

**Rubrik:** Une pratique pour la cathédrale : discussion avec la Commission technique et le public

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Une pratique pour la cathédrale

## Discussion avec la Commission technique et le public

---

**Modération : Yves Golay**

### PARTICIPANTS

**Christophe Amsler**, architecte epf mandaté

**Jacques Bujard**, conservateur cantonal, Neuchâtel, membre de la Commission technique

**Laurent Chenu**, conservateur cantonal des monuments historiques, Lausanne, membre de la Commission technique

**Alberto Corbella**, architecte epf, membre de la Commission technique

**Éric Golaz**, président de la Commission d'utilisation, membre de la Commission technique

**Dave Lüthi**, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Lausanne, membre de la Commission technique

**Christophe Schlaeppli**, expert de l'Office fédéral de la culture, membre de la Commission technique

La proposition de la Commission technique n'est pas différente des solutions mises en place aux cathédrales de Strasbourg et de Fribourg ou à la collégiale de Berne. La nouvelle approche nécessite une intervention combinée par un mélange de cycles horizontaux et verticaux. Ce mélange de cycles présuppose un travail sur la durée en donnant la priorité aux interventions de maintenance – le cycle horizontal, par opposition à un travail ponctuel de restauration fait de projets, le cycle vertical. Cette volonté de privilégier la maintenance et la conservation préventive a plusieurs avantages: le maintien de la substance et l'espacement des cycles verticaux, ce qui assure un gain économique global.

Cette double intervention est-elle possible avec les mêmes compétences? Ou naturellement, l'une l'emporterait-elle sur l'autre? Un seul architecte peut-il être intéressé par les deux tâches? Ou en raison de l'intérêt du projet de restauration, ou par manque de ressources, les tâches les plus intéressantes du projet de restauration deviendraient-elles prépondérantes sur celles plus humbles de la maintenance? Très certainement, faudrait-il mettre en place, sous la direction d'un seul architecte, une double équipe qui communique et coordonne ses interventions.

Il ne s'agit pas d'une question financière, car le principe de cette double intervention a déjà été admis par les milieux politiques, d'une part par l'octroi de crédits, d'autre part par l'appel d'offres public organisé pour la recherche de l'architecte en charge de ces travaux – travaux urgents sur les toitures, maintenance élargie du monument et derniers travaux de restauration pour finir le cycle commencé au début des années 1970.

La discussion amène plusieurs éclairages autour de cette question de double intervention. Tout d'abord, il y a lieu de respecter le monument vis-à-vis de ses conditions intrinsèques et de bien évaluer les risques d'une telle stratégie. Il est nécessaire de mettre en place un réel *monitoring* dans la durée avec un système d'observation du monument, en particulier le traitement de l'eau, tant au niveau des toitures que des nombreuses corniches des façades. Ceci devrait garantir une bonne conservation de la molasse en évitant qu'elle ne se dégrade plus vite que naturellement dans des conditions adéquates, à l'abri des intempéries.

La cathédrale est aussi un palimpseste de l'histoire monumentale lausannoise, vaudoise et largement au-delà: ainsi la cathédrale, par l'observation de ses éléments constitutifs, permet de restituer son histoire et celle de la région. Cette



2 *Cathédrale de Lausanne, vue du chevet (Photo A. Corbella).*

lecture attentive induit une responsabilité pour les acteurs actuels et futurs qui est double : tout d'abord ne pas annihiler ce texte lisible par le remplacement intempestif de matériaux ; mais a fortiori ne pas annihiler ou laisser s'effacer ce texte par l'absence d'intervention. Le challenge sera de prendre en compte cette valeur de témoignage historique en plus du témoignage des valeurs matérielles.

La Commission technique de la cathédrale est la garante de la continuité, car l'existence de cette commission centenaire est inscrite dans la loi et dans la charte. Elle a pour fonction de rendre actif, de façon continue, cet entretien permanent. La durée des mandats de l'architecte, puis ceux à venir des spécialistes, s'inscrira aussi dans la durée, ce qui permet d'assurer des actions ponctuelles et des actions de restauration espacées dans le temps. L'avantage du débat actuel permet de remettre la cathédrale dans la vie politique vaudoise ; une charte sur la cathédrale voulue par les milieux politiques est un élément suffisamment exceptionnel pour le relever. Il est important de mettre à profit cet intérêt politique pour le bien du monument.

Une des spécificités de la cathédrale de Lausanne est qu'elle est propriété du Canton, contrairement à beaucoup de cathédrales qui sont propriété de l'Église et gérées par des fondations. Ainsi, la cathédrale de Lausanne est tributaire des cycles de financement publics qui sont dépendants des cycles de l'économie. En continuité des décisions récentes favorables de la part des autorités politiques, la Commission technique devra chercher à assurer la pérennité financière des interventions du cycle horizontal (la maintenance). Avant tout, il y aura lieu de définir le contenu de ce cycle horizontal avant la fin des interventions du cycle vertical (la restauration).

Il est essentiel de garantir une continuité des mandataires et experts, tout en cherchant à assurer leur renouvellement

constant. Cela permet une transmission du savoir de manière régulière. Un travail de qualité peut se faire aussi plus aisément si une bonne communication permet d'éviter les remous et turbulences que la cathédrale a subis ces dernières années ; il faut donc travailler dans la durée et permettre aux équipes de perdurer, avec la nécessité de maintenir les liens avec les milieux académiques.

La question des financements, même si les prémisses décidées en décembre 2011 par le Conseil d'État sont de bonne augure, reste essentielle. Il s'agira de doter la cathédrale de deux budgets. Un premier pour le cycle horizontal, budget annuel réservé à la maintenance stricte du monument, incluant les observations permanentes, la maintenance planifiée et les urgences. Un second pour le cycle vertical, budget d'investissement réservé à la restauration des parties ayant atteint un état de dégradation prononcé, et devant inclure les études préparatoires et les travaux.

L'année 2013 sera cruciale pour doter la cathédrale des moyens nécessaires, du point de vue financier et du point de vue des ressources humaines, en constituant la nouvelle équipe de mandataires. L'intervention urgente en 2013 concernera les travaux de restauration des toitures, ainsi qu'un contrôle des écoulements et la mise en place d'un premier cycle horizontal. Elle sera complétée par des interventions urgentes de protection sur les facettes du rond-point du chœur, leur restauration proprement dite étant planifiée dans la prochaine étape.

Le thème du prochain colloque sera consacré aux méthodes prévues pour la restauration des facettes du chœur, ainsi que pour la tour inachevée. Le prochain crédit d'étude permettra de développer les méthodes d'investigation, ainsi que de finaliser les cycles d'intervention horizontale.

Ancrer la restauration et l'entretien avec le développement durable n'est pas seulement un élément tendance. Cela devrait permettre de valoriser l'entretien en le mettant en lien avec une préservation des ressources qui s'inscrit dans la ligne du temps. En plus, en utilisant les trois piliers du développement durable – l'économie, l'environnement et la société – cela permet de renforcer la stratégie proposée. Il faut le faire avant tout sur des aspects qualitatifs et non quantitatifs. La stratégie proposée pour la cathédrale dans ce colloque, la double intervention horizontale et verticale, s'inscrit aussi dans la stratégie immobilière du Conseil d'État qui a été adoptée en janvier 2011 – en particulier pour trois axes : préservation des ressources, conservation du patrimoine et qualité architecturale. Ceci donne ainsi une légitimité à la stratégie proposée. Il s'agit aussi de mettre en évidence le côté emblématique du monument. La question du renouvellement des savoir-faire est également abordée, mettant en exergue la nécessité de

favoriser la formation pour faire perdurer les métiers de la restauration.

La pertinence et le questionnement autour de la forme institutionnelle de l'équipe qui gère la cathédrale est également évoqué : une institution de type « fabrique » pourrait, même si ce n'est pas d'actualité, avoir l'avantage d'un rapprochement avec le public, qualitativement meilleur que le ressenti d'une entité administrative publique. L'information sur les choix et principes d'intervention devra être particulièrement soignée, en assurant une bonne communication avec le public : ceci devrait apporter une valeur ajoutée au monument ainsi que la reconnaissance et un soutien du travail de la Commission technique.

Les risques liés au financement annuel propre à l'entretien du monument sont évoqués : une manière de les réduire serait d'être proactif sur la communication pour rendre incontournable cet effort constant d'entretenir le monument emblématique du Canton. Une étroite connivence avec le public sur les méthodes retenues devrait en être le garant. Une autre difficulté, propre à la solution proposée, est la problématique des ressources humaines – qui doivent être suffisamment nombreuses à tous les niveaux pour commencer rapidement à juxtaposer les deux cycles, anticiper la mise en place du cycle horizontal et bénéficier du soutien actuel pour cette démarche – ainsi que de la bonne santé financière du Canton.

Il faut certes privilégier les études et s'entourer d'experts pour les travaux de restauration ; mais avant tout il est indispensable de maîtriser le cycle de l'eau qui doit absolument être l'élément prioritaire. Le principe du ruissellement de l'eau sur les façades est maîtrisé de manière théorique depuis Viollet-le-Duc. Cela n'empêche pas son contrôle régulier, et d'en garantir une bonne maintenance.

Un autre questionnement est posé autour du larmier gothique : faut-il le maintenir même s'il a montré ses limites, voire même s'il provoque des dysfonctionnements ? Il faudra effectivement choisir et apprécier si une ou plusieurs améliorations partielles sont suffisantes. Il en est de même avec les larmiers de Viollet-le-Duc. Des solutions ont été mises en place par la dernière Commission technique et l'observation régulière devra permettre d'évaluer si ces solutions étaient adéquates.

Le questionnement est posé sur les méthodes d'observation pour un contrôle régulier et permanent du monument, en particulier sur le choix des outils et des protocoles. Il s'agit de mettre la priorité sur le type d'observation à mener sur la pierre, le contrôle géométrique de certains éléments et une observation constante des écoulements de l'eau dans ou hors des conduits réservés à cet effet. Il faut donc un

mélange de pragmatisme et de bon sens dans l'observation par des gens du terrain, complété d'outils scientifiques maîtrisés par des experts. L'observation constante se confronte à la difficulté d'accès de certaines zones pour lesquelles il faudra envisager des appuis techniques (caméra vidéo autonome, drone volant, etc.).

L'évolution des observations est importante, car ce qui s'observait il y a vingt ans est différent aujourd'hui en raison du changement de la pollution atmosphérique. La diminution de la teneur en soufre dans l'air a pour effet d'améliorer la situation. Néanmoins, cette amélioration est possible pour les secteurs restaurés récemment alors que dans les zones altérées depuis longtemps – ce qui est le cas pour la tour inachevée et les facettes du chœur – la problématique reste actuelle. À l'avenir se posera également le risque d'absence de molasse si l'ouverture d'une carrière ne se concrétise pas. Dès lors, la réflexion devra se poursuivre pour utiliser une molasse reconstituée ou une autre pierre de substitution avec tous les débats enflammés que cela suppose.

La conclusion du colloque tend à résumer les discussions et à formaliser les propositions de la Commission technique :

- permettre la mise en place d'une équipe renouvelée ;
- agir selon une double intervention, cycle horizontal et vertical, avec trois objectifs : maintenance planifiée du monument pour l'axe horizontal ; travaux urgents sur les toitures, et fin du cycle des restaurations (facettes du chœur et tour inachevée) pour l'axe vertical ;
- assurer les financements requis en augmentant le budget annuel pour l'entretien préventif et en obtenant d'abord un crédit d'étude, puis un crédit d'ouvrage pour les dernières étapes de restauration ;
- mettre en place une stratégie de communication en créant une identité visuelle, un logo, en rendant attractif le site internet et en ouvrant les chantiers au public ;
- définir les méthodes des prochaines restaurations et en débattre lors d'un prochain colloque d'ici deux à trois ans ;
- établir des collaborations avec les hautes écoles et les laboratoires spécialisés dans les travaux de la pierre et avec les instituts universitaires pour inventorier les études et travaux réalisés ces trente dernières années ;
- entreprendre les démarches nécessaires à l'ouverture d'une carrière de molasse ;
- apprendre de l'observation et ne pas craindre toutes les fissures qui dans certains cas peuvent rester sans mettre en péril l'édifice.
- maintenir les contacts avec les participants au colloque et publier nos actes.